



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8630>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-8630**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-138918

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Grenoble Alpes Metropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20004071500019

**Ville** : GRENOBLE

**Code postal** : 38031

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Conception, développement et maintenance d'un entrepôt de données et d'un référentiel de données

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 72212600

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La consultation est lancée par un groupement de commandes composé de Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Grenoble et le CCAS de Grenoble. L'objet du marché est de concevoir, mettre en oeuvre et maintenir un entrepôt de données multi thématiques transverse à l'ensemble des collectivités (lot 1). Également, l'objectif du marché est la mise en place d'un référentiel de données SIG dans le cadre d'un programme sur les patrimoines de la voirie et d'espace public qui permet de centraliser et structurer les données prioritaires nécessaires au bon fonctionnement des applications du programme Pep's en cours d'intégration (lot 2). L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les montants indiqués sont des montants maximum pour la durée totale du contrat, soit 2 ans

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 70% Prix : 30%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 27/01/2026 à 11h00, lire 02/02 /2026 à 11h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2026**